



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION INTÉrimAIRE DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Cinquième session

Rome, 7-11 avril 2003

Liens avec les instituts de recherche et les établissements d'enseignement

Point 8.6 de l'ordre du jour provisoire

1. À sa quatrième session, la Commission intérimaire des mesures phytosanitaires s'est interrogée sur la nécessité d'établir des liens avec les instituts de recherche et les établissements d'enseignement. Elle a demandé que le Groupe de travail informel sur la planification stratégique et l'assistance technique mette en place un plan d'action sur les liens avec les instituts de recherche et les établissements d'enseignement, qui serait examiné par la Commission à sa cinquième session (Rapport de la quatrième session de la Commission, paragraphe 72/5).
2. À sa réunion d'octobre, le Groupe de travail a examiné un document portant sur les liens avec les instituts de recherche et les établissements d'enseignement présenté par M. Hedley (Vice-Président de la Commission, Nouvelle-Zélande).
3. Le Groupe de travail a noté qu'une association avec des instituts de recherche et des établissements d'enseignement offrirait des avantages certains. Une collaboration fructueuse existe déjà dans certains domaines avec de tels organismes, mais une approche systématique permettrait à la Commission et aux ONPV de bénéficier plus pleinement des contributions qui pourraient être apportées par ces organismes. Le Groupe de travail a estimé qu'il y aurait en particulier des avantages dans les domaines suivants:
 - planification des programmes phytosanitaires;
 - identification des organismes nuisibles;
 - biologie des organismes nuisibles;
 - détection des organismes nuisibles;
 - traitement;
 - formation.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

4. Il a été noté que des organismes comme l'OIE et la CDB entretiennent des liens étroits avec des instituts de recherche. L'attention a également été appelée sur les liens fructueux instaurés entre la CDB et le Programme mondial sur les espèces envahissantes.
5. Le Groupe de travail a estimé qu'il serait justifié de réunir un Groupe de travail informel sur les liens avec la recherche et l'enseignement chargé de constituer un dossier d'informations afin de définir les domaines d'intérêt de la Commission dans le secteur phytosanitaire. Lorsque ces informations auront été regroupées, elles seront distribuées aux points de contact et diffusées sur le Portail phytosanitaire international dans le but de promouvoir de nouveaux liens.
6. Le Groupe de travail a recommandé de proposer à la Commission un Groupe de travail informel sur les liens avec la recherche et l'enseignement. Durant l'intervalle, les membres du Groupe de travail qui le souhaitent examineront cette question plus en détail et commenceront à élaborer le mandat d'un Groupe de travail informel sur les liens avec la recherche et l'enseignement.
7. La Commission est invitée à:
 1. *Prendre note* des avantages qui pourraient résulter de liens avec les instituts de recherche et les établissements d'enseignement.
 2. *Approuver* la création d'un Groupe de travail informel sur les liens avec la recherche et l'enseignement chargé de constituer un dossier d'informations et de trouver d'autres moyens de promouvoir ces liens.